

## Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 13 septembre 2006 à 20 h conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse  
Hugues Dionne, conseiller  
Michael Ouellet, conseiller  
Nathalie Bélanger, conseillère  
Pierre Laplante, conseiller

Est absente :

Anne A. Racine, conseillère

Formant quorum sous la présidence de la mairesse

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim est présente.

- 1° Ouverture de la session
- 2° Ordre du jour
- 3° Soumission pour fourniture et pose d'enrobé bitumineux
- 4° Jacques Bouchard / achat de terrain
- 5° Levée d'assemblée

2-324-2006

### Ordre du jour

Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

3-325-2006

### Soumission pour fourniture et pose d'enrobé bitumineux

Ouverture : 5 septembre 2006  
Heure : 15 heures

Groupe Lechasseur Ltée	185 170.62\$
Les Pavages Laurentiens (1986) inc.	184 575.57\$

Proposé par : Michael Ouellet  
Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus basse conforme de Les Pavages Laurentiens (1986) inc. au montant de 184 575.57\$, taxes exclues, pour fourniture et pose d'enrobé bitumineux.

Tel que mentionné au cahier des charges, la municipalité retient en partie la soumission.

Rue des Érables	34 010.85\$
Rang 3 Est	11 194.11\$
Route du Fleuve Ouest	4 282.14\$

Total : 49 847.10\$ plus taxes

- Considérant que la municipalité a reçu de la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet des subventions pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 26 585\$ dans la lettre du 15 juin 2006 et un montant de 20 000\$ dans la lettre du 1<sup>er</sup> août 2006;
- Considérant que ces subventions sont attribuées aux rues Saint-Charles et Saint-Michel, Rangs 3 Est et Ouest;
- Considérant que selon les recommandations du directeur des travaux publics certaines rues plus urgentes demandent d'être pavées;
- Par conséquent il est résolu à l'unanimité de demander à la ministre déléguée aux Transports de transférer les subventions accordées pour les rues Saint-Charles et Saint-Michel ainsi que les Rangs 3 Est et Ouest pour les rues des Érables, une partie du Rang 3 Est et une partie de la route du Fleuve Ouest pour l'exercice financier 2006.

Adopté

**Jacques Bouchard / achat de terrain – reporté**

5-326-2006

**Levée d'assemblée**

Proposé par Nathalie Bélanger et résolu à l'unanimité que la session soit levée.

---

France St-Laurent  
Mairesse

---

Marie-Andrée Jeffrey  
Directrice générale intérim